

**COMPTE-RENDU SUCCINCT  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JANVIER 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jacques DALIBERT, Maire.

Les décisions prises par le Conseil :

- l'avis favorable au projet de **Plan Local d'Urbanisme** en préalable à la décision d'arrêt du PLU qui sera proposée au Conseil Communautaire du 31 janvier 2019, instance désormais compétente en matière d'élaboration des plans locaux d'urbanisme.
- l'acquisition pour l'euro symbolique de la propriété de l'**abbaye de Blanche-Couronne** cadastrée ZS37 appartenant à l'association des Compagnons de Blanche Couronne.
- la signature avec la Caisse d'Allocation Familiale et les services de l'Etat de la **convention Plan Mercredi** nécessaire au financement supplémentaire de l'accueil de loisirs désormais ouvert le mercredi toute la journée.
- la validation des **tarifs communaux 2019**, concernant les repas au restaurant scolaire, les locations de salles municipales, les concessions du cimetière, les droits de places commerçants, les frais de capture animaux et la taxe d'aménagement.
- la **cession du domaine public** concernant 150 m2 sis à la Milletrie en zone agricole pour la somme de 50 €.

Des informations ont été données concernant

- la signature par le Maire de la **convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement** (CAUE) concernant le déplacement du calvaire du Champ de foire et la réaffectation du Presbytère, pour un montant de 4.600 €.
- l'attribution du marché de Maîtrise d'Œuvre concernant les **travaux pluriannuels 2019-2022 d'amélioration de la voirie communale** en groupement de commande avec Quilly, Lavau, Prinquiau, au cabinet Barbery-Cattaneo-Gautier pour un montant de 25.430 €.

-----

-----